



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 septembre 2017

Améliorer l'accès aux soins des personnes démunies

Ouverture du dispensaire Saint-Martial, un nouveau centre de soins spécialisés à Limoges

L'accès aux soins pour les plus fragiles reste un obstacle à surmonter

En Haute-Vienne comme dans toute la France, les personnes les plus fragiles n'ayant pas accès aux soins ne cessent d'augmenter : en 2013, 24% de la population de ce département avait renoncé à une consultation ou à des soins chez un spécialiste pour des raisons financières. (Source : «Les obstacles à l'accès aux soins en Limousin. Enquête en population générale», Observatoire Régional de la Santé, 2013).

Afin de contribuer à répondre à cette situation sociale qui ne cesse de se dégrader, trois associations, en partenariat avec la Ville de Limoges ont décidé de créer une structure dont la vocation est l'accueil et le soin des personnes sans couverture sociale ainsi que celles dont les revenus sont faibles mais suffisants pour les exclure du dispositif de la CMU –C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et qui ne peuvent bénéficier d'une mutuelle. Les personnes âgées, les familles monoparentales, les étudiants, les travailleurs pauvres et les personnes sans abri sont les premiers concernés.

Un dispensaire inter-associatif animé par des professionnels bénévoles et avec l'appui de nombreux partenaires

L'Ordre de Malte France, pilote du projet, en partenariat avec la Ville de Limoges, la Société Saint Vincent de Paul et le MédicoLions ouvrent un dispensaire prodiguant des soins ophtalmologiques (équipement optique compris), dermatologiques (médicaments fournis) et dentaires (prothèses), difficiles d'accès pour les personnes les plus démunies. Afin de respecter la dignité des patients, il leur sera demandé une contribution financière libre.

Ce dispensaire, premier centre de soins inter-associatif dédié aux soins coûteux, fonctionne uniquement avec des professionnels bénévoles : médecins, pharmaciens, accueillants. Un large réseau d'entraide et de partenariats a été mis en place pour soigner et équiper les patients ([voir la plaquette du dispensaire](#)).

La Ville de Limoges a prêté le local de 85 m² situé en plein centre-ville et mis à disposition une assistante sociale du CCAS qui reçoit les demandes de soins des patients orientés par les structures partenaires telles que le Conseil départemental, la CPAM, le CROUS, etc , et les transmet au dispensaire après évaluation de leur situation et de leurs besoins. Celui-ci contactera ensuite la personne pour convenir d'un rendez-vous.

Il s'inscrit par ailleurs dans la démarche santé de la Ville de Limoges qui a signé en janvier

2015 la charte "Limoges, ville santé citoyenne" avec l'Agence Régionale de Santé du Limousin (ARS) pour encourager les initiatives et politiques destinées à améliorer la santé générale de la population limougeaude.

"Permettre l'accès aux soins des personnes les plus démunies et développer des actions de santé de proximité est un des axes majeurs de notre plan stratégique à l'horizon 2020. Après la mise en place cette année à Lille d'une nouvelle maraude médicale, l'ouverture du dispensaire Saint Martial illustre une fois encore notre vocation originelle d'accueillir et soigner les plus fragiles" , explique Yann Baggio, le Président de l'Ordre de Malte France.

"Acteur à Limoges des solidarités du quotidien, nous avons pu rapidement trouver et mettre en place les partenariats locaux indispensables à cette ouverture" , détaille Alain Bourion, délégué départemental de l'Ordre de Malte France en Haute Vienne.

Adresse du dispensaire : 33 bis boulevard Carnot, 87000 – LIMOGES – sur rendez-vous

CHIFFRES CLÉS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE 2016 - LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Plus de 14 000 personnes aidées
Plus de 6 000 actes de soins dispensés
Plus de 1 100 maraudes
Plus de 52 000 petits déjeuners, soupes et repas servis



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
FONDÉE PAR FREDERIC OZANAM



À PROPOS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Issu de la plus ancienne organisation caritative au monde et porté par les valeurs chrétiennes, l'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 27 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.



L'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique depuis 1928.

CONTACTS PRESSE

Délégation de l'Ordre de Malte France de la Haute Vienne :
Alain Bourion
Délégué départemental
delegation87@ordredemaltefrance.org
T. 06 22 12 52 52

Presse **SEITOSEI**
Olivier Coppermann
presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr
01 78 94 86 71 06 07 25 04 48

www.ordredemaltefrance.org

et  